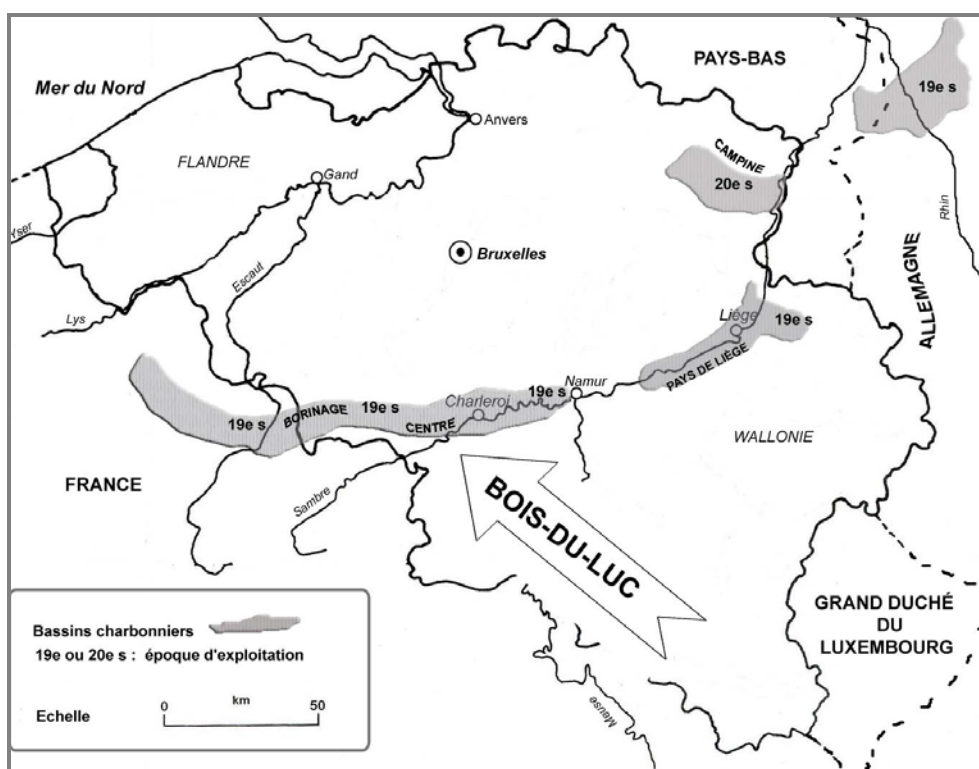


Histoire

Bois-du-Luc : rapports sociaux



DOSSIER DE L'ÉLÈVE

Nom :

Prénom :

Classe :

P R E M I È R E P A R T I E

CONTEXTE

Rappelle-toi les conditions de vie des ouvriers au 19^e siècle.
Deux ouvriers du Bois-du-Luc en discutent. L'un d'eux est **pour** une grève, l'autre est **contre** la grève.

T Â C H E

Écris deux des raisons que présenterait l'ouvrier qui est **pour** la grève
et
deux des raisons que présenterait l'ouvrier qui est **contre** la grève.



PORTEFEUILLE DE DOCUMENTATION

REMARQUE : tous ces documents sont issus du même registre et émanent de la même direction des Charbonnages (3 générations de la même famille), en effet, le fonctionnement de la Société des Charbonnages n'a pas changé pendant ces 60 années.

Document 1 :

(...) Considérant (...) toutes les facilités de vivre que la société procure à ses ouvriers, à raison de farines, de la viande, du loyer des maisons, du gaz d'éclairage, à prix réduits [et] des écoles gratuites (...) dont ils profitent, cette grève n'aurait (pas) sa raison d'être. Mais l'ouvrier invoque que, dans quelques charbonnages, le (...) salaire est (...) plus élevé que celui (...) [qu'il reçoit]. Il sait aussi que les bénéficiaires (...) de la Société sont (...) beaucoup plus (...) [élevés] que ceux des autres charbonnages du Centre, et c'est pour ces causes qu' (...) il s'est préparé (...) à se mettre en grève.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Comité de direction de la Société des Charbonnages du Bois-du-Luc – 30 mars 1865
© Ecomusée du Bois-du-Luc

Document 2 :

A propos du « secret médical » et du respect de la vie privée.

L'ingénieur principal au Docteur Delattre (...) : « (...) Veuillez me dire également la nature de la maladie qui a empêché Person Paul de travailler le 22 octobre. Cette maladie était-elle réelle ou simulée, si elle était réelle était-elle la conséquence d'un excès de boisson (...) ? »

Extrait du Registre des délibérations du Comité et de l'Assemblée générale des actionnaires de la Société des Charbonnages du Bois-du-Luc – 28 novembre 1894
© Ecomusée du Bois-du-Luc

Document 3 :

A propos du « secret médical » et du respect de la vie privée.

Au Docteur Bizet (...) : « Je vous prie de bien vouloir me renseigner confidentiellement sur l'état de Simon Fernand. Cet ouvrier s'est déclaré blessé, mais dans des conditions tellement invraisemblables que je flaire une carotte¹. Veuillez me dire si ce n'est pas plutôt une indisposition qui l'empêche de travailler et dans l'affirmative quelle est la nature de celle-ci et quelle est la durée éventuelle du chômage. »

¹ : paresse

Extrait du Registre des délibérations du Comité et de l'Assemblée générale des actionnaires de la Société des Charbonnages du Bois-du-Luc – 5 juin 1897
© Ecomusée du Bois-du-Luc

Document 4 :

« Vu l'importance ... des travaux à la fosse Saint-Emmanuel et l'avantage qu'il y aurait pour la Société de (per)mettre au directeur adjoint, ... d'exercer une surveillance continue sur toutes les parties de cet établissement, considérant qu'il importe de rendre ce travail et cette surveillance plus faciles, [l'Assemblée] décide de faire connaître au directeur qu'elle désire qu'il soit logé au centre même de l'établissement Saint-Emmanuel. »

Extrait du Registre des délibérations du Comité et de l'Assemblée générale des actionnaires de la Société des Charbonnages du Bois-du-Luc – 30 avril 1894
© Ecomusée du Bois-du-Luc



Document 5 :

« La pénurie d'ouvriers qui se fait sentir depuis quelque temps et le besoin de les attacher à la Société par de nouveaux liens, occupent de nouveau l'attention du Comité (des Charbonnages de Bois-du-Luc). Un membre observe que dans la vue d'atteindre ce but, plusieurs charbonnages ont construit dans le voisinage de leurs exploitations un certain nombre de maisons pour leurs ouvriers ».

Extrait du Registre des délibérations du Comité et de l'Assemblée générale des actionnaires de la Société des Charbonnages du Bois-du-Luc – Séance extraordinaire du 4 juillet 1836
© Ecomusée du Bois-du-Luc

Document 6 :

« Vu la tendance que manifestent les ouvriers à une augmentation, il est résolu de délivrer (...) [une tonne de charbon] par chaque famille employée au charbonnage ».

Signé « Le Comité »

Extrait du procès-verbal de la réunion du Comité de direction de la Société des Charbonnages du Bois-du-Luc – 31 mars 1853
© Ecomusée du Bois-du-Luc

REFERENCES DES DOCUMENTS

Documents 1 à 6: Archives du Bois-du-Luc aux Archives de l'État à Mons, Registre des délibérations du Comité et de l'Assemblée générale des actionnaires.



D E U X I È M E P A R T I E

Rappelle-toi la tâche.

Deux ouvriers du Bois-du-Luc discutent des conditions de vie des ouvriers au 19^e siècle. L'un d'eux est pour une grève, l'autre est contre la grève.

Écris deux des raisons que présenterait l'ouvrier qui est pour la grève **et** deux des raisons que présenterait l'ouvrier qui est contre la grève.

1. Écris ci-dessous ce que tu sais du mode de vie des ouvriers dans les villes industrielles au 19^e siècle.	R / E
<div style="text-align: center;"><p>MODE DE VIE dans les villes industrielles au 19^e siècle</p></div> <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: flex-start;"><div style="text-align: center;"><p>Le niveau de vie - Les revenus</p><div style="border: 1px solid black; width: 200px; height: 100px; margin: 0 auto;"></div></div><div style="text-align: center;"><p>Les droits</p><div style="border: 1px solid black; width: 200px; height: 100px; margin: 0 auto;"></div></div><div style="text-align: center;"><p>L'alimentation</p><div style="border: 1px solid black; width: 200px; height: 100px; margin: 0 auto;"></div></div><div style="text-align: center;"><p>L'habitat</p><div style="border: 1px solid black; width: 200px; height: 100px; margin: 0 auto;"></div></div><div style="text-align: center;"><p>Le travail</p><div style="border: 1px solid black; width: 200px; height: 100px; margin: 0 auto;"></div></div></div>	



2. Dans l'ensemble des documents ci-dessous, souligne :

- en vert, 4 informations qui pousseraient à la grève ;
- en rouge, 3 informations qui pousseraient au travail.

Document 1 : Extrait du procès-verbal de la réunion du Comité de direction de la Société des Charbonnages du Bois-du-Luc – 30 mars 1865 © Ecomusée du Bois-du-Luc

(...) Considérant (...) toutes les facilités de vivre que la société procure à ses ouvriers, à raison de farines, de la viande, du loyer des maisons, du gaz d'éclairage, à prix réduits [et] des écoles gratuites (...) dont ils profitent, cette grève n'aurait (pas) sa raison d'être. Mais l'ouvrier invoque que, dans quelques charbonnages, le (...) salaire est (...) plus élevé que celui (...) [qu'il reçoit]. Il sait aussi que les bénéfices (...) de la Société sont (...) beaucoup plus (...) [élevés] que ceux des autres charbonnages du Centre, et c'est pour ces causes qu' (...) il s'est préparé (...) à se mettre en grève.

Document 2 : Extrait du Registre des délibérations du Comité et de l'Assemblée générale des actionnaires de la Société des Charbonnages du Bois-du-Luc – 28 novembre 1894 © Ecomusée du Bois-du-Luc

A propos du « secret médical » et du respect de la vie privée.
L'ingénieur principal au Docteur Delattre (...) : « (...) Veuillez me dire également la nature de la maladie qui a empêché Person Paul de travailler le 22 octobre. Cette maladie était-elle réelle ou simulée, si elle était réelle était-elle la conséquence d'un excès de boisson (...) ? »

Document 3 : Extrait du Registre des délibérations du Comité et de l'Assemblée générale des actionnaires de la Société des Charbonnages du Bois-du-Luc – 5 juin 1897 © Ecomusée du Bois-du-Luc

A propos du « secret médical » et du respect de la vie privée.
Au Docteur Bizet (...) : « Je vous prie de bien vouloir me renseigner confidentiellement sur l'état de Simon Fernand. Cet ouvrier s'est déclaré blessé, mais dans des conditions tellement invraisemblables que je flaire une carotte¹. Veuillez me dire si ce n'est pas plutôt une indisposition qui l'empêche de travailler et dans l'affirmative quelle est la nature de celle-ci et quelle est la durée éventuelle du chômage. »
¹ carotte : paresse

Document 4 : Extrait du Registre des délibérations du Comité et de l'Assemblée générale des actionnaires de la Société des Charbonnages du Bois-du-Luc – 30 avril 1894 © Ecomusée du Bois-du-Luc

« Vu l'importance ... des travaux à la fosse Saint-Emmanuel et l'avantage qu'il y aurait pour la Société de (per)mettre au directeur adjoint, ... d'exercer une surveillance continue sur toutes les parties de cet établissement, considérant qu'il importe de rendre ce travail et cette surveillance plus faciles, [l'Assemblée] décide de faire connaître au directeur qu'elle désire qu'il soit logé au centre même de l'établissement Saint-Emmanuel. »

Document 5 : Extrait du Registre des délibérations du Comité et de l'Assemblée générale des actionnaires de la Société des Charbonnages du Bois-du-Luc – Séance extraordinaire du 4 juillet 1836 © Ecomusée du Bois-du-Luc

« La pénurie d'ouvriers qui se fait sentir depuis quelque temps et le besoin de les attacher à la Société par de nouveaux liens, occupent de nouveau l'attention du Comité (des Charbonnages de Bois-du-Luc). Un membre observe que dans la vue d'atteindre ce but, plusieurs charbonnages ont construit dans le voisinage de leurs exploitations un certain nombre de maisons pour leurs ouvriers ».



Document 6 : Extrait du procès-verbal de la réunion du Comité de direction de la Société des Charbonnages du Bois-du-Luc – 31 mars 1853 © Ecomusée du Bois-du-Luc

« Vu la tendance que manifestent les ouvriers à une augmentation, il est résolu de délivrer (...) [une tonne de charbon] par chaque famille employée au charbonnage ».

Signé « Le Comité »

3. Transforme les informations soulignées en arguments.

Arguments <u>pour</u> la grève.	Arguments <u>contre</u> la grève.

4. Si tu étais ouvrier à Bois-du-Luc au 19^e siècle, serais-tu « pour » ou « contre » la grève ? Explique ta position en quelques mots (max. 3 phrases).

